



Département
de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 15/05/2025
Reçu en préfecture le 15/05/2025
Publié le
ID : 085-218501096-20250512-2025MAIDEL14-DE



Date de la convocation : 6 mai 2025
Séance du Conseil Municipal : 12 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire, hormis pour la délibération 9 sous la présidence de M. Luc SOULARD.

Présents : Christophe HOGARD (sauf à la délibération 9) - Luc SOULARD - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Odile PINEAU - Estelle SIAUDEAU - Roger BRIAND - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD - Pierrick THOMAS - Jean-Marie GIRARD - Angélique BOISSELEAU (sauf aux délibérations 33 et 47) - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Maryvonne GUERIN (sauf à la délibération 41) - Christophe VERONNEAU - Karine LOIZEAU (sauf aux délibérations 52 et 53) - Lilian BOSSARD - Marietta BOONEFAES - Jean-Marie RAUTUREAU - Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY - Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM (sauf à la délibération 2) - Joseph LIARD (sauf à la délibération 34) - Aurélie PAQUEREAU - Marie-Bernadette RIVIERE

Excusés : Jean-Yves MERLET donne pouvoir à Luc SOULARD
Stéphane RAYNAUD donne pouvoir à Angélique RICHARD
Véronique BESSE donne pouvoir à Christophe HOGARD
Fanny GIRARD donne pouvoir à Karine LOIZEAU

Absents : Etienne BLANCHARD
Denis BONNET

Nombre de conseillers en exercice : 33
32 aux délibérations 2, 9, 33, 41, 47, 52 et 53
Nombre de conseillers présents : 27
26 aux délibérations 2, 9, 33, 34, 41, 47, 52 et 53
Nombre de conseillers votants : 31
30 aux délibérations 2, 9, 33, 34, 41 et 47
29 aux délibérations 52 et 53

Secrétaire de séance : Aurélie PAQUEREAU

14- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Il s'agit des créations, transformations et suppressions de postes ou des besoins en recrutement temporaire ou permanent, au sein des différents services de la Ville impactant le tableau des effectifs.

✓ Transformations de postes suite à recrutement :

Suite aux récents recrutements au sein des services de la Ville des Herbiers, il convient de transformer le tableau des effectifs afin d'assurer une cohérence entre le grade de l'agent recruté et le grade

POSTE CRÉÉ				
Nature	Service	Grade	Quotité	Date d'application
Emploi permanent	Entretien Espaces Publics	Adjoint technique	35h00	01/05/2025
Emploi permanent	Maintenance Bâtiments	Adjoint technique	35h00	05/05/2025

POSTE SUPPRIMÉ			
N° Poste	Service	Grade	Date d'application
94	Propreté urbaine	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	01/05/2025
120	Maintenance Bâtiments	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	05/05/2025

✓ **Transformations de postes suite à avancement de grade :**

Suite aux avancements de grade décidés pour l'année 2025, il convient de transformer le tableau des effectifs afin d'assurer l'évolution de carrière de l'agent entre son grade actuel mentionné au tableau des effectifs et son nouveau grade.

Ces avancements de grade seront applicables au plus tôt le 1er juin 2025 pour les agents remplissant les conditions après délibération du Conseil municipal le 12 mai 2025.

N° de poste	Service	Poste supprimé	Poste créé	Date d'application
10	Etat civil - élections	Rédacteur	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	01/06/2025
216	Tour des arts	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	01/06/2025
647	Maintenance bâtiments	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 ^{ème} cl classe	01/06/2025
303	Evènementiel	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	01/06/2025
611	Police municipale	Gardien brigadier	Brigadier chef principal	01/06/2025
625	Enfance	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	01/06/2025
2850	Carrières-paies	Rédacteur	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	16/10/2025
119	Serres	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	06/06/2025
223	Projets urbains	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} cl	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	01/11/2025

261	Jeunesse	Animateur	Animateur principal 2 ^{ème} classe	
3891	Etat civil - élections	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	01/06/2025
9741	Maintenance bâtiments	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	01/06/2025
279	Scolaire	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	01/06/2025
157	Sport évènementiel	Rédacteur	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	01/06/2025
15	Finances	Attaché	Attaché principal	19/10/2025
129	Petite enfance	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	01/06/2025

✓ **Transformation de poste suite à réussite à concours :**

Suite à réussite à concours acceptée pour l'année 2025, il convient de transformer le tableau des effectifs afin d'assurer l'évolution de carrière de l'agent entre son grade actuel mentionné au tableau des effectifs et son nouveau grade.

N° de poste	Service	Poste supprimé	Poste créé	Date d'application
6084	Secrétariat général	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	01/06/2025

✓ **Création d'emploi temporaire**

Il est proposé de créer, pour la période du 1er juin 2025 au 15 juillet 2025, un emploi temporaire de chargé de mission, au grade d'Attaché (A) à temps complet pour faire face à un accroissement temporaire d'activité auprès du Directeur Adjoint Evènementiel en application de l'article L.332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique afin d'assurer la continuité du service et des projets de la commune dans le cadre de la vacance d'emploi du Directeur Communication Evènementiel dans l'attente du recrutement.

Service	Emploi / Grade	Quotité	Date d'application
Communication Evènementiel	Attaché	35h00	Du 01/06/2025 au 15/07/2025

✓ **Création d'emploi saisonnier**

Chaque année, la Ville recrute un certain nombre d'agents pendant la période estivale destinés notamment au remplacement d'agents en congés annuels. Les emplois saisonniers ont été créés lors de la séance du 10 février 2025. Au regard des congés sollicités il convient de modifier les dates d'application au sein du service Sport et Vie associative pour l'entretien des bâtiments publics à **effectif constant** comme suit :

Service	Emploi / Grade	Quotité	Date d'application
Entretien bâtiments	Adjoint technique	2 x 35h00	Du 01/07/2025 au 31/08/2025

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 11 mars 2025,

Vu le projet de tableau des effectifs figurant en annexe,

Vu l'avis favorable de la commission Finances, Administration Générale, Commerce et Centre-ville du 30 avril 2025,

Vu le budget principal,

Vu le rapport de Patrice BOUANCHEAU,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- décide de modifier le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus et figurant en annexe,
- impute les dépenses afférentes sur le budget principal.

Aurélie PAQUEREAU
Secrétaire de séance



Transmis en Préfecture le : 15 MAI 2025
Publié électroniquement le : 15 MAI 2025



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire

